

*Les subsides*

Nous avons protesté énergiquement contre les mesures d'austérité du gouvernement, car elles imposent un fardeau très injuste aux femmes, notamment les restrictions des 6 et 5 p. 100 sur les traitements versés aux femmes dans la Fonction publique, sur les allocations familiales et, bien entendu, sur les pensions versées pour la plupart à des femmes qui se satisfont du minimum.

Les femmes au travail ont énormément souffert depuis un an. Durant l'année où nous aurions dû améliorer leur situation, et alors que le discours du trône promettait d'améliorer le sort des Canadiennes, leur situation dans le monde du travail s'est sensiblement détériorée.

Plus que jamais auparavant, les femmes doivent se contenter d'emplois mal rétribués, d'emplois de commis ou d'autres dans le secteur tertiaire qui seront éliminés par suite des changements technologiques, comme certains députés l'ont prouvé. Elles ont peu de chances d'avancement. De fait, les antécédents du gouvernement sont déplorables pour ce qui est de l'avancement dans la Fonction publique. Si elles ne sont pas déjà sans travail, de nombreuses femmes sont guère rassurées au sujet de leur emploi, prévoyant être les prochaines à partir ou à être rétrogradées à un emploi à temps partiel. Une fois encore, on dirait presque que le gouvernement favorise cette situation, c'est-à-dire le principe du travail à temps partiel. Nous savons que d'ordinaire les femmes sont forcées d'accepter des emplois à temps partiel avec un traitement correspondant sans aucune possibilité d'avancement et, bien entendu, sans pouvoir se syndiquer.

● (1740)

Plus les temps sont difficiles, plus les hommes envahissent les quelques emplois bien payés qui sont habituellement occupés par des femmes, surtout dans les secteurs de l'enseignement et des soins infirmiers, comme l'a signalé dernièrement le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. Peu de femmes accèdent aux postes d'administration et de gestion, surtout dans la Fonction publique fédérale. Les femmes semblent n'avancer que dans certaines professions. Je crois qu'il est des plus positifs, par exemple, que les jeunes femmes très brillantes et très compétentes soient de plus en plus nombreuses à choisir une carrière juridique. Elles le font parce qu'elles sont résolues à corriger la situation et veulent promouvoir l'égalité des femmes.

J'ai pris la parole hier devant un groupe de femmes d'affaires et de carrière de Vancouver. J'ai appris avec joie que de nombreuses femmes qui ont occupé des postes de subalternes dans des entreprises, des banques, etc. lancent maintenant leur propre petite entreprise. Le taux d'échec des femmes est bien inférieur à celui des hommes, ce qui constitue un autre point à leur crédit. Tout cela, grâce aux femmes, et non au gouvernement.

La semaine dernière, j'ai aussi participé à la conférence annuelle de la National Association of Women and the Law, qui s'est tenue à Victoria. Pendant deux jours, on y a analysé à fond l'incidence sur les femmes de la conjoncture économique dans son ensemble, de même que de l'évolution technologique qui fait graduellement sortir les femmes de leurs domaines traditionnels de travail. Les groupes et spécialistes qui ont présenté un exposé à cette conférence ont insisté sur le fait que la promotion sociale obligatoire est le seul moyen de protéger les femmes contre l'inégalité au travail. C'est pourquoi, de

retour à la Chambre, j'ai demandé au ministre chargé de la situation de la femme quelle était la position du gouvernement à cet égard qui intéressait tellement les nombreux groupes qui ont participé à la conférence et surtout ceux qui avaient bien fouillé la question. J'ai été extrêmement déçue que le ministre passe sous silence la question de la promotion sociale obligatoire—les conditions d'adjudication des contrats—et nous serve plutôt toute une série de platitudes sur ce que fait le présent gouvernement. Celui-ci ne fait rien qui compte en matière de promotion sociale.

Nous devons sans cesse revendiquer pour les femmes le droit fondamental à un salaire égal pour un travail égal, d'abord au niveau du gouvernement fédéral, puis du gouvernement provincial et des administrations municipales. J'exhorte les femmes du pays à insister auprès de leurs gouvernements pour que les normes soient établies dans la Fonction publique.

Les femmes d'un bout à l'autre du pays ont étudié les répercussions de la micro-technologie et de l'automatisation, qui présentent pour leur sécurité financière une menace encore plus grande que la récession actuelle, ce qui n'est pas peu dire. Il est essentiel que le gouvernement prenne des mesures concrètes dans ce domaine. Il importe, selon moi, de favoriser l'établissement d'une sorte de charte des droits économiques pour faire comprendre aux employeurs qu'ils doivent protéger les femmes dans leur milieu de travail contre les dangers des écrans cathodiques et autres. Les employeurs doivent prévoir avec leurs employés les licenciements et les changements de nature technologique à venir. Ils doivent permettre aux employés de se recycler et donner aux femmes autant de chances de s'initier aux nouvelles techniques et d'accéder aux postes de gestion et de surveillance.

Le gouvernement a bien tenu des conférences sur la question, mais nous avons besoin de plus que des conférences. Il faut établir une ligne de conduite. La meilleure protection pour les femmes est de se joindre à un syndicat qui défende leurs droits et s'assure qu'elles jouissent des mêmes droits que les hommes dans leur milieu de travail. Malheureusement, dans nombre des domaines d'emploi dont nous parlons, les travailleurs ne sont pas syndiqués, ce qui rend les choses difficiles. Ce sont souvent dans ces domaines que les femmes sont les premières touchées.

Il faut offrir aux femmes la chance de s'initier à des occupations inhabituelles, aux métiers, par exemple. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a parlé des réalisations du gouvernement dans ce domaine. Je sais qu'il connaît les différents besoins. Je sais qu'il essaie de remédier à la situation, et c'est tout à son honneur. Toutefois, je n'arrive pas à comprendre pourquoi, lorsque je l'écoute parler de toutes les merveilles qu'il accomplit, les femmes de ma circonscription me disent sans cesse qu'elles ne peuvent s'inscrire aux cours de formation ou préalables à la formation, ni obtenir de services de garderie. Les femmes qui vivent en dehors des grands centres urbains n'ont aucun espoir d'accéder à ces domaines. Pour le moment, les femmes ont beaucoup de mal à pénétrer dans les domaines professionnels qui étaient jusqu'ici la chasse gardée des hommes.

Néanmoins, même si nous voulons l'égalité sur le plan professionnel, il faut quand même veiller à ce que les services sociaux ne soient pas réduits, surtout ceux qui s'adressent aux femmes, quel que soit leur âge. La Chambre est au courant de